Port d'intérêt Patrimonial®

Label « PORT D'INTERET PATRIMONIAL® » : DOSSIER DE CANDIDATURE de la COMMUNE D'AUDIERNE

« Vivre et circuler librement sur le front de mer en faisant réapparaitre la cohérence maritime de l'ensemble du territoire littoral et portuaire, étendu sur 1837 hectares »

Résumé du projet « Port d'intérêt Patrimonial » :

Une Commune Nouvelle dont l'originalité est de présenter, dans ses deux composantes d'origine, une conscience différente quant à la prise en compte des héritages maritimes bâtis. Depuis 6 ans, sur Audierne la démarche « Port d'intérêt Patrimonial ®» est engagée et elle se poursuit aujourd'hui avec la nouvelle municipalité. Pour les élus, accompagnés de notre équipe (OPMC) le projet à développer est double :

- en s'appuyant sur un impératif souhaité par tous : « Vivre et circuler librement sur un front de mer », il s'agit d'inventer collectivement un modèle d'aménagement à contenu culturel, humain, paysager et esthétique fort, pour contrer la mise en place d'un aménagement « passe partout » et pauvre en contenu, tel que le propose habituellement les bureaux d'études, peu au fait de l'originalité maritime.

- d'autre part faire réapparaître la cohérence maritime de l'ensemble de ce territoire littoral et portuaire portant maintenant sur 1837 hectares, en matérialisant les liens historiques entre un front portuaire, étendu et diversifié, et les quartiers ou hameaux plus intérieurs, développés en relation directe avec un bourg d'arrière côte.

Le bourg d'arrière-côte d'Esquibien (1) et le front portuaire d'Audierne (2)

La présentation du projet« Port d'intérêt Patrimonial® »

I. Engagement

Audierne est engagée dans une démarche « Port d'intérêt Patrimonial® » depuis maintenant six ans et fait preuve d'initiatives quant à la valorisation de son patrimoine maritime bâti à l'instar de la restauration en cours du mât Fénoux, la réhabilitation de l'imposant bâtiment des affaires maritimes et du projet de réaffectation de l'ancienne Ecole d'Apprentissage Maritime. La commune d'Esquibien, de son côté, ne s'est pas engagée directement dans cette démarche.

En janvier 2016, dans le cadre de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, les communes d'Audierne et d'Esquibien ont décidé de fusionner en une Commune Nouvelle. Dès lors, elles envisagent l'avenir ensemble et souhaitent valoriser leur territoire, en prenant appui sur leurs héritages bâtis issus de leur histoire et des activités maritimes passées.

Pour ces deux entités territoriales qui partagent historiquement la même culture maritime, la démarche « Port d'intérêt Patrimonial®» donne une légitimité supplémentaire à cette Commune Nouvelle et en conforte les atouts communs. La nouvelle municipalité a conscience que l'attractivité économique et touristique de son territoire excentré, à la pointe de la Cornouaille, est intimement liée à la qualité de son cadre de vie et à ses richesses. En accordant une attention particulière aux éléments bâtis qui relèvent de son patrimoine maritime, elle valorise une partie des richesses déjà existantes sur son territoire et peut également, en dégager le potentiel en les intégrant dans des projets de territoire, actuels ou futurs.

Dans un premier temps et de façon concrète, les élus souhaitent engager des études et des travaux pour que le linéaire côtier urbanisé, retrouve une cohérence urbanistique et touristique en favorisant le « recyclage » des anciens bâtiments d'activité maritime abandonnés, en restaurant petit à petit le bâti ancien dégradé selon leurs codes d'architecture d'origine et en concevant des espaces publics qui valorisent les secteurs d'intérêt patrimonial et leurs héritages maritimes bâtis associés.

Et au-delà, l'idée est de s'appuyer sur ce front de mer très attractif pour inviter les gens de passage ou les habitants des lieux à découvrir en retrait de la côte d'autres secteurs présentant également un intérêt patrimonial maritime. Comment ? En remettant en valeur les liens existants entre :

- un couvent (celui des Capucins), un front portuaire étendu et des quartiers plus intérieurs nés de la fonction portuaire dans le cas d'Audierne
- des sites de surveillance des côtes, des hameaux retro-littoraux (Kerhuon, Kerboul, Lervily, Keryeoc'h, etc.) et un bourg d'arrière côte dans le cas d'Esquibien.

Vers le bourg d'arrière côte d'Esquibien

Portion du trait de côte correspondant au projet PIP

II. Contexte local

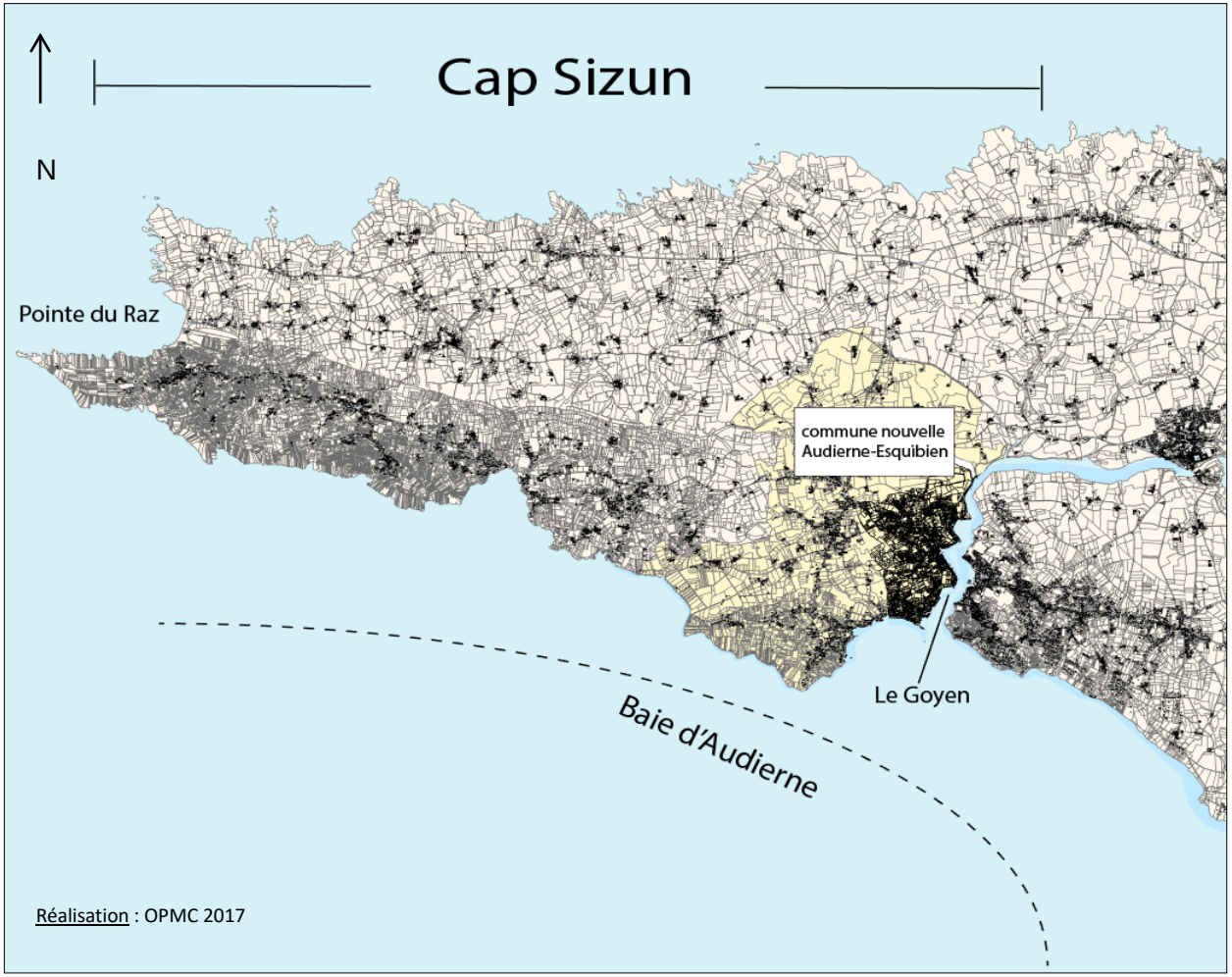

Figure 1 : Situation géographique de la Commune Nouvelle Audierne-Esquibien, Finistère, région Bretagne

a) Présentation de la Commune Nouvelle

D'une superficie équivalente à 1837 ha, cette grande commune littorale, située à la pointe de 'Ouest-Cornouaille, non loin de la pointe du Raz, compte deux façades maritimes différentes: la première, s'ouvre au sud sur l'océan atlantique, la deuxième, à l'est, est bordée par la ria du Goyen qui remonte profondément dans les terres.

Sur la côte sud, une belle plage de sable fin (*Trez Goarem* dans l'anse du Cabestan) avec ses dunes et arrières dunes remarquables et deux pointes rocheuses : celle de *Lervily*, la plus avancée sur la mer et celle de *Pen an Enez,* jalonnent le littoral. Dans sa partie navigable, la ria du Goyen s'étire depuis la Grande plage d'Audierne et l'embouchure sableuse formant une « barre » dangereuse pour la navigation en cas de forte houle, jusqu'à l'anse du Suguensou, en limite d'Audierne-Esquibien, et au-delà jusqu'à lieu-dit Keridreuff en Pont Croix. Au nord et à l'ouest, un petit plateau agricole rattache ce territoire maritime aux terres du Cap Sizun.

Le linéaire côtier de cette Commune Nouvelle qui s'étend sur 12.3km, présente une variété de paysages et d'ambiances allant des rives calmes du fond de la ria au front portuaire animé d'Audierne, puis de la Grande plage de sable fin d'Audierne jusqu'à la pointe de Lervily, offrant une grande visibilité en mer mais souvent exposée aux vents du large. Sur le plateau, le bourg d'arrière-côte d'Esquibien culmine à 60m d'altitude.

Figure 2 : Carte de localisation des sites, Audierne-Esquibien, Finistère, région Bretagne.

b) Une histoire littorale et portuaire très ancienne

Présentant deux façades maritimes, l'une ouverte sur la baie d'Audierne et l'autre longeant la rivière du Goyen, ce territoire littoral a été peuplé par l'homme dès le Néolithique. En atteste la présence de Menhirs, dolmens et d'un Peulven encore existants du côté de la chapelle Saint-Evette ou la découverte d'urnes cinéraires anciennes, en retrait des dunes de Trez Goarem ou sur les hauteurs du Roz Kriben. Plus loin dans les terres, en remontant la rivière, c'est les traces d'une motte féodale que l'on perçoit sur les hauteurs non loin de l'anse Suguensou. Le site, appelé Ar Montagne ou Menei-Castel abritait autrefois une fortification à triple enceinte dédiée à la surveillance du trafic maritime en direction de Pont Croix.

Connu depuis l'antiquité comme port d'escale, Audierne sert tour à tour les intérêts du sieur du Menez -auquel Saint Louis octroie au retour de croisade (1248) les terres allant du Goyen jusqu'au port du Loc'h (Primelin) - puis ceux du Duc de Pont Croix qui règne en maître sur cette ville stratégique située à la jonction entre le Pays Bigouden et le Cap Sizun. Le Goyen draine à la fois les marchandises débarquées à Audierne (sel, vin) en direction de Pont Croix pour sa grande foire, mais également les denrées agricoles de la région destinées à l'exportation..

En prenant de l'importance au cours du XVIIIème, la fonction portuaire engendre une scission entre la paroisse mère d'Esquibien, agricole et la trêve portuaire d'Audierne. Le rythme de vie des habitants et leurs intérêts divergent. D'un côté, les ruraux vivent du labeur de leurs terres, au rythme régulier des saisons. De l'autre, les marins et leur famille, disposant de peu de terres, subissent les aléas de l'âpreté du travail maritime (cabotage, pêche).

L'abbaye des Capucins, fondée en 1657 sur les hauteurs du port, deviendra au fil du temps le bâtiment emblématique de l'histoire portuaire et de la commune d'Audierne.

Erigés aux temps fort de l'activité de cabotage du Cap Sizun, le couvent et son enclos, protégés par de hauts murs en pierres, dominent l'embouchure du Goyen. Pendant plus d'un siècle, les religieux, érudits, éduquent les jeunes Capistes à l'hydrographie et aux techniques de navigation pour pouvoir embarquer sur les vaisseaux du roi, de la marine marchande ou sur des barques de pêche. Après la Révolution, le couvent abritera une prison puis sera vendu le 7 juin 1795 au citoyen Lécluse. Depuis lors, le couvent fait office de résidence privée.

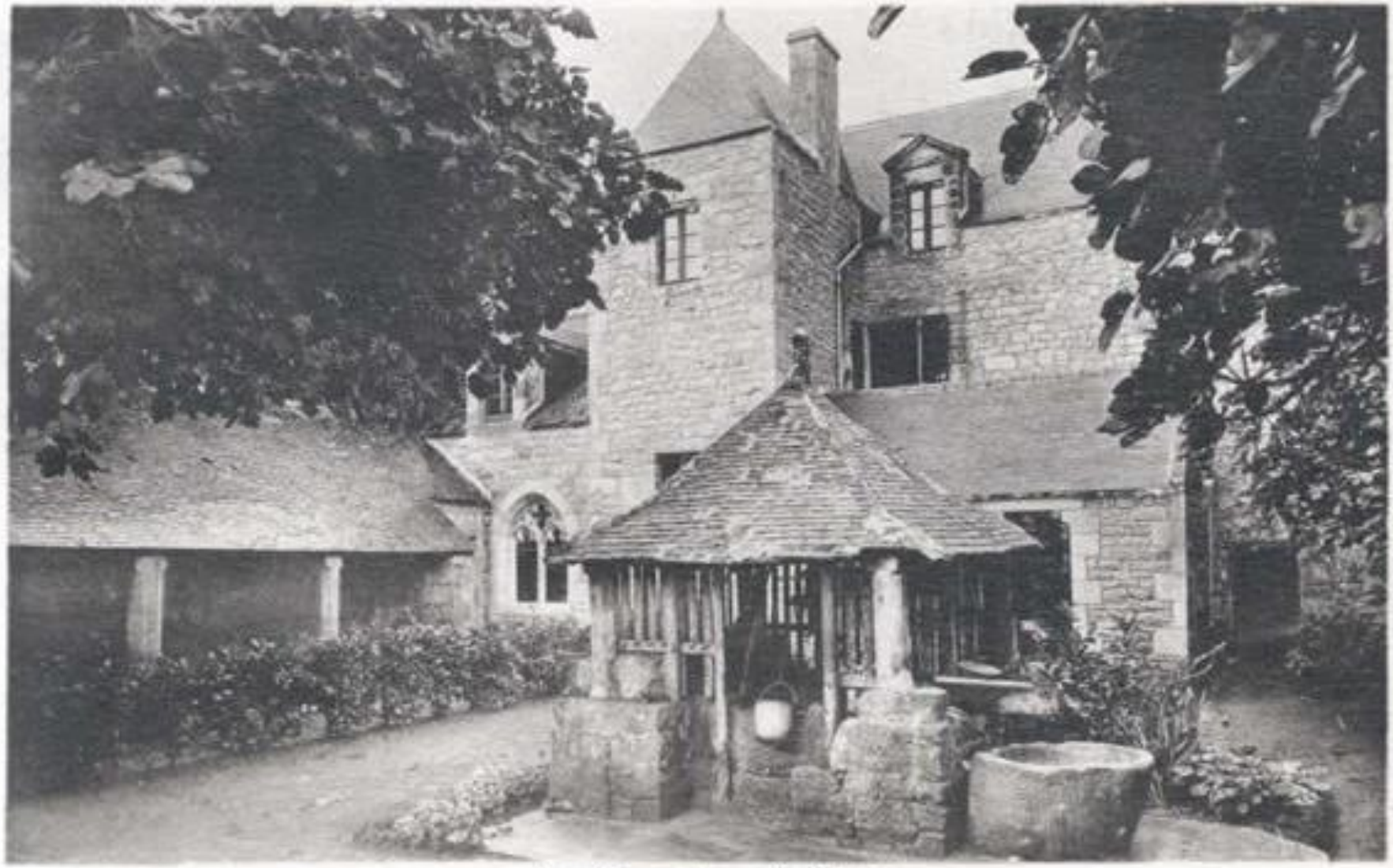

Les Capucins - Audierne

Le port d'Audierne vers 1920- collection Villard.

Au cours du XIXème siècle et jusque dans les années 1970, sur les deux rives du Goyen, des activités en lien avec la pêche (conserveries, chantiers navals, viviers) mais aussi en lien avec la surveillance des côtes et la fabrication de pain de soude, sont développées. A la fin du XIXème siècle, de nombreux artistes s'intéressent aux scènes de vie liées à cette économie maritime trépidante et aux paysages maritimes exceptionnels du Cap Sizun. Une petite villégiature s'installe en saison sur cette côte. Ainsi, en 150 ans le petit port d'Audierne est devenu une ville portuaire et touristique de taille moyenne et les liens urbanistiques existants entre le front portuaire et le bourg d'arrière côte d'Esquibien, se sont resserrés.

c) Une organisation de territoire héritée d'une histoire maritime à la fois littorale et portuaire

Le bourg d'Esquibien dans sa partie centrale présente un bâti ancien de bonne qualité architecturale, développé autour de l'église et de son ancien presbytère. Situé au carrefour des routes départementales quadrillant le cap Sizun, c'est autour de ce bourg ancien que l'on retrouve les principaux équipements et services de la Commune Nouvelle.

La longue rue du 14 juillet qui descend du bourg d'Esquibien en direction du port d'Audierne, présente quant à elle, deux fronts urbanisés homogènes avec un bâti développé sur une période allant du début du XIXème siècle à 1960. Cette voie de liaison entre le bourg d'arrière-côte et le port, concentrait autrefois de nombreux commerces et activités nécessaires à la vie locale (garage, cinéma, auberge et restaurant, bar-épicerie..). Suite aux mutations du secteur de la pêche et au développement d'une économie résidentielle saisonnière, les activités économiques actuelles se trouvent maintenant dans les zones artisanales dédiées ou sur le front de mer, dévitalisant ainsi peu à peu cette ancienne liaison ville-port.

Depuis le pont marquant l'entrée de ville d'Audierne jusqu'à la gare maritime de Sainte Evette, le linéaire côtier urbanisé, présente une succession de bâtiments notables hérités de cette histoire maritime, tels l'ancien bâtiment des Affaires maritimes et le pont qui franchit le Goyen, l'ancien hospice, l'église Saint-Raymond, l'hôtel-restaurant « Le Goyen », l'ancien couvent des Capucins, l'ancien Ecole d'Apprentissage Maritime, le mât Fénoux, l'hôtel-restaurant « Le Roi Gradlon », le feu de Trescadec, l'abri du canot de sauvetage d'Esquibien (etc.).

Plusieurs secteurs urbanisés sont à distinguer:

- L'anse du Stum qui, en aplomb d'une petite falaise, a été remblayée pour faciliter l'établissement d'une route de desserte fonctionnelle et l'installation de bâtiments d'activité.
- Le bassin portuaire avec ses quais et ses deux fronts portuaires urbanisés, construit pour les besoins de la pêche au XIXème siècle, leurs quais. En retrait, d'anciens fronts bâtis datant de l'époque moderne se déploient avec leurs rampes (ancienne cale pentue) transformées en ruelles. Dans ce quartier ancien, l'actuelle rue Danton, ancienne rue double très commerçante, qui reliait le port à la Grande plage d'Audierne, est aujourd'hui désertée par les commerçants. Etroite et pentue, elle s'est dévitalisée petit à petit au profit du front de mer.
- Le chemin de halage avec d'un côté le môle du Raoulic et de l'autre le môle de l'abri du marin, la passerelle « Eiffel » aux pieds de l'enclos des Capucins reliant le môle au chemin de halage.
- Le front de mer touristique, partagé entre Esquibien et Audierne, où se mêlent des hôtels-restaurants des années 1930-50 et des résidences de tourisme des années 1970-2000.

Murets, murs et hauts murs de pierres, présents régulièrement tout le long du parcours, matérialisent dans le paysage urbain actuel l'ancienne limite terre-mer et soulignent l'ancien trait de côte avant remblais.

Enfin de nombreux hameaux retro-littoraux répartis sur l'ensemble de la Commune Nouvelle, nés d'une ancienne ferme dont certains bâtiments sont encore perceptibles aujourd'hui, se sont étoffés. Depuis les années 50, des maisons traditionnelles en pierres y côtoient des constructions récentes d'architecture néo-bretonne ou moderne. La construction d'un bâti interstitiel le long de la côte, a fait se rejoindre plusieurs hameaux, créant ainsi un pôle d'urbanisation secondaire en front de mer, comme c'est le cas au lieu-dit actuel « Saint-Evette » qui englobe trois anciens hameaux.

d) <u>La rupture économique et sociale des années 1970-80</u>

A partir de 1970, les activités maritimes, subissent de plein fouet la mutation de leurs secteurs d'activités. De nombreux bâtiments sont désaffectés et laissés à l'abandon notamment sur le front portuaire. Une crise socio-économique majeure entraine le départ de nombreuses familles de marins vers d'autres pôles urbains (Quimper, Brest, Paris). Les modes de vie sont bouleversés et c'est tout un pan de la culture maritime qui tend à disparaitre. Un élan de protection des objets et de la mémoire maritime a vu le jour spontanément à Audierne, avec la création par des bénévoles d'un musée maritime. Mais la prise de conscience de conserver et de protéger les anciens bâtiments maritimes désaffectés qui constituent aujourd'hui le patrimoine communal, est somme toute récente (moins de 10 ans).

L'élément déclencheur de cette prise de conscience a été provoquée par la vague d'opérations immobilières touristiques sur le front de mer au cours des années 1970-2000. En gagnant du terrain sur la mer, pour y faire passer la route littorale, un front bâti composé autrefois de bâtiments d'activités maritimes, a été remplacé par des bâtiments massifs et denses avec « balcon donnant sur la mer ».
Il est vrai que le tourisme reste saisonnier et qu'à travers l'essor des résidences de tourisme sur le linéaire côtier et la multiplication des résidences secondaires dans les hameaux retro littoraux, s'est opérée une redistribution de la dynamique urbaine. Aujourd'hui la difficulté réside dans l'intensité de la circulation côtière mêlant piétons, vélos, automobiles et le stationnement envahissant des véhicules en front de mer.

De nombreux bâtiments de travail situés en front de mer, ont été abandonnés ou démolis.

d) <u>Plus qu'un port, Audierne est associé aujourd'hui à l'image d'une destination maritime originale</u>

Le port conserve deux activités de pêche, réduites mais très spécifiques, la pêche au bar de ligne et la pêche aux crustacés. Cela confère une image dynamique à ce territoire maritime. Dans le même bassin, 220 places au ponton sont réservées à la plaisance pour une escale ou un séjour, offrant la particularité d'être situés au cœur d'une cité maritime historique et de surcroît à proximité de nombreux loisirs possibles : plages, randonnées, cinéma...

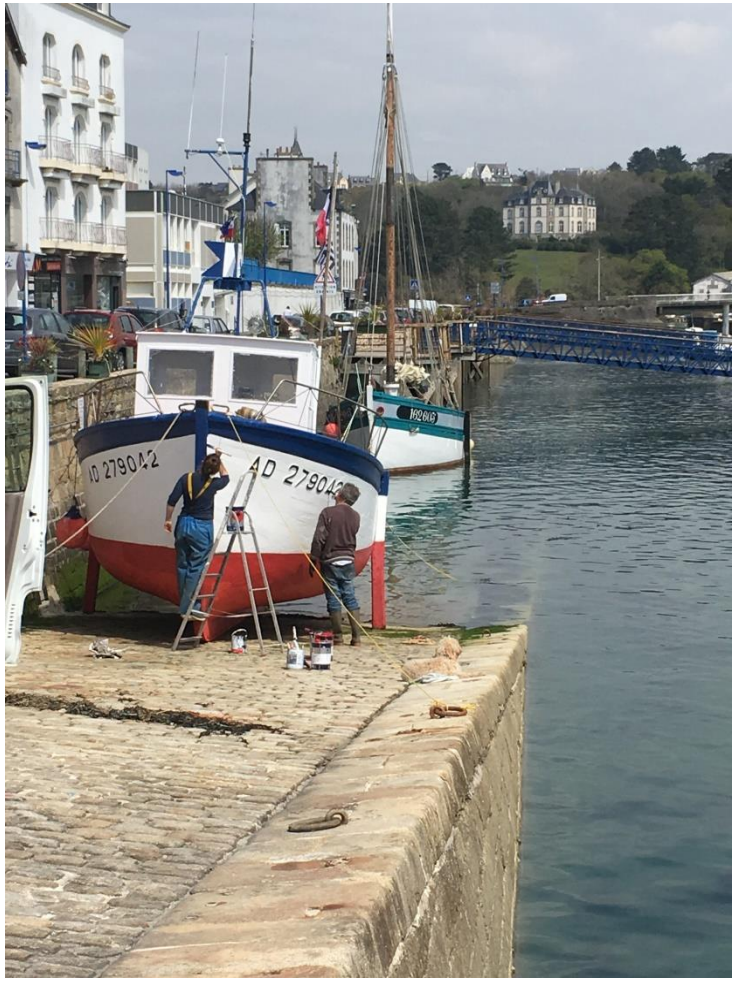

III. Description des actions et des méthodes « Port d'intérêt Patrimonial ®» à mettre en place dans le cadre du projet municipal d'Audierne-Esquibien.

Aboutir à un projet de revitalisation de la commune dans son ensemble en partant d'un linéaire côtier attractif mais composite. Le bâti maritime historique, quelles que soient sa nature et son époque, doit être l'objet d'attentions particulières et de préoccupations. Il faut à la fois le conserver et mettre en valeur ses spécificités tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui.

Objectifs généraux

Cette tâche délicate peut être facilitée si elle est guidée par quelques grands principes directeurs, qui sont les suivants :

- **conserver** le maximum d'héritages et effectuer les restaurations au plus près de l'aspect architectural d'origine ; dans les limites des faisabilités budgétaires et techniques,
- **prendre en compte** l'environnement paysager (bâti et naturel) de chaque espace considéré,
- au-delà des stricts « périmètres à enjeu de préservation et de mise en valeur patrimoniale », **veiller** à ce que les constructions nouvelles s'accordent au mieux avec le bâti ancien.

En veillant, au niveau de la Commune Nouvelle à :

- **dépasser** la vision sectorielle de l'aménagement pour aller vers une conception globale des actions à réaliser dans le cadre d'un territoire maritime,
- **s'appuyer** sur les dynamiques sociales et culturelles existantes.

Actions déjà entreprises :

A Audierne-Esquibien, le maire et ses adjoints, posent actuellement en filigrane les bases d'un projet de revitalisation de territoire maritime :

- d'une part, en accueillant de nouvelles fonctions économiques et résidentielles dans des bâtiments maritimes emblématiques réhabilités (Affaires Maritimes ou l'Ecole d'Apprentissage Maritime),
- d'autre part, en engageant des travaux sur de petits tronçons de l'espace public, visant à améliorer les déplacements et à valoriser les secteurs d'intérêt patrimonial maritime sur l'ensemble du front de mer d'une étendue de 12.3km.

Opérations à poursuivre et à entreprendre

a- opérations ciblées

Réhabilitation :

- de l'ancien abri du canot de sauvetage de Saint Evette en lieu d'accueil touristique (gite, café) et de mémoire du sauvetage en mer (cf carte ci-après : **action 1**).
- de l'ancien bâtiment de l'Ecole d'Apprentissage Maritime qui va accueillir le musée maritime d'Audierne-Cap Sizun (cf carte ci-après : **actions 2-3**).
- de l'ancien hospice qui n'abritera plus le musée maritime (cf carte ci-après **: action 4).**

Restauration :

- poursuite de l'opération de conservation du mât Fénoux avec son insertion dans le site de surveillance des côtes du môle du Raoulic (cf carte ci-après : **actions 2-3**).

Réaménagement des espaces publics :

Opération à mener sur l'ensemble du trait de côte pour favoriser la déambulation tout en valorisant le patrimoine maritime bâti qui ponctue le littoral, depuis le quartier du Stum jusqu'à St Evette. Dans ce cadre, pour les projets déjà engagés (à l'exemple du réaménagement de trois places du centre-ville-bureau d'étude A3 paysage), il s'agira de reprendre les orientations générales d'aménagement décidées par le comité de pilotage PIP à l'échelle du trait de côte pour intégrer les objectifs PIP avant travaux.

b- Création d'un comité de pilotage dédié à la démarche PIP®

Composition

Sa composition plurielle comprend des élus, des techniciens et au besoin des membres « éclairés » d'associations.
La composition de ce comité de pilotage sera placée sous l'autorité du maire.

Objectifs du comité de pilotage

S'assurer en amont de la bonne marche des projets et de leur réalisation dans l'esprit « Port d'Intérêt Patrimonial®», en veillant plus particulièrement à :

- La qualité des projets,
- La dynamique collective,
- Leur intégration dans la démarche de la Commune Nouvelle.
  Sans toutefois remplacer les bureaux d'études et professionnels utiles à la maitrise d'ouvrage ou la maitrise d'œuvre.

Les actions envisagées dans le cadre du projet de label « Port d'intérêt Patrimonial®»

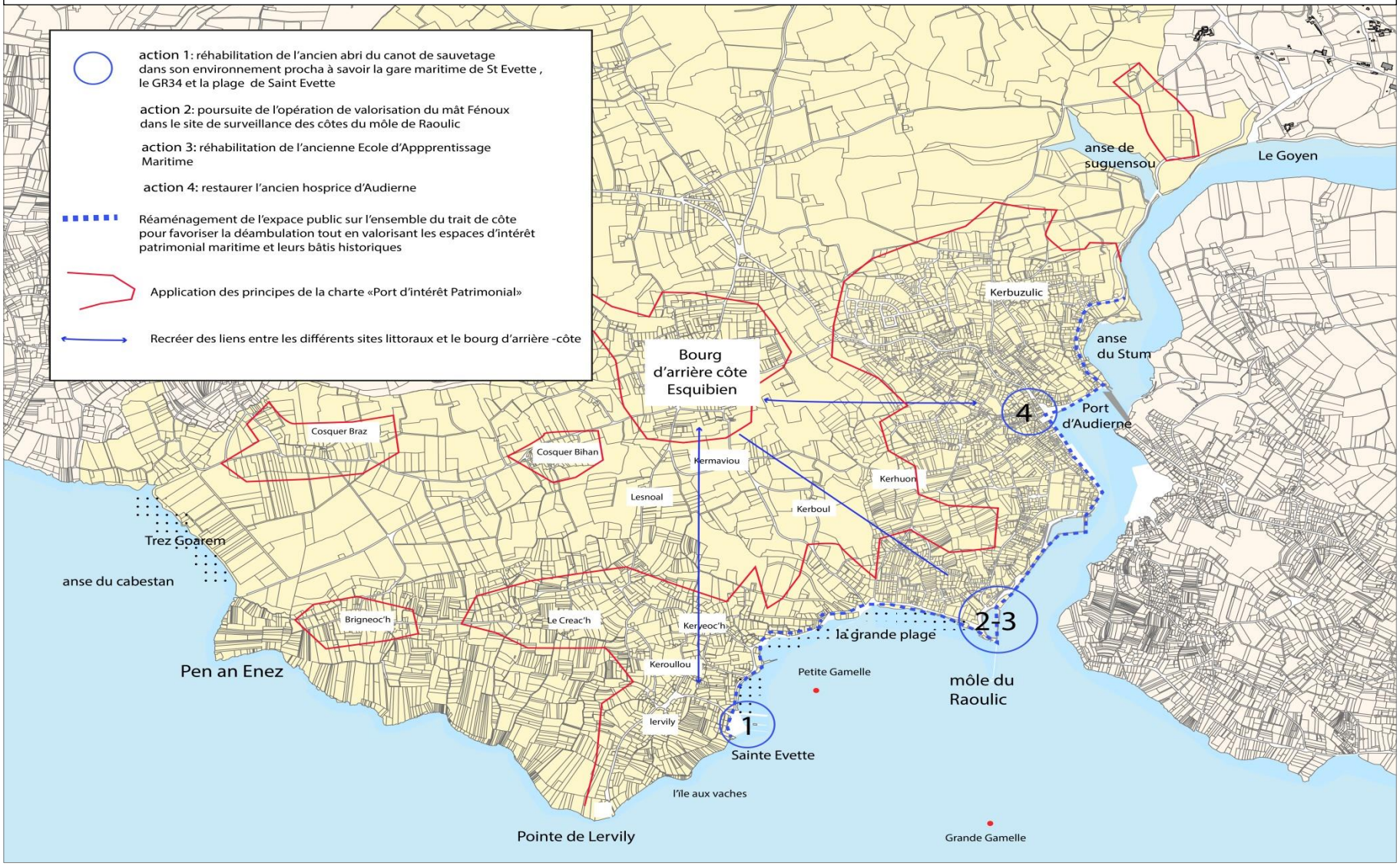

Le projet « Port d'intérêt Patrimonial® » d'Audierne-Esquibien s'attache plus spécifiquement à la mise en cohérence et à la valorisation des espaces d'intérêt patrimonial se succédant le long du linéaire côtier. Deux problématiques sur lesquels il faudra travailler collectivement sont ici ciblées:

- **Accompagner les études et travaux déjà lancés**, portant sur de petites portions du linéaire côtier, dans l'optique d'aboutir une réalisation cohérente dans son ensemble par rapport à ces opérations dispersées.
- **Travailler à un document cadre pouvant servir de base à un modèle d'aménagement à contenu culturel, humain, paysager et esthétique** éventuellement reproductible sur d'autres espaces portuaires et littoraux à caractère historique et de taille moyenne et petite.

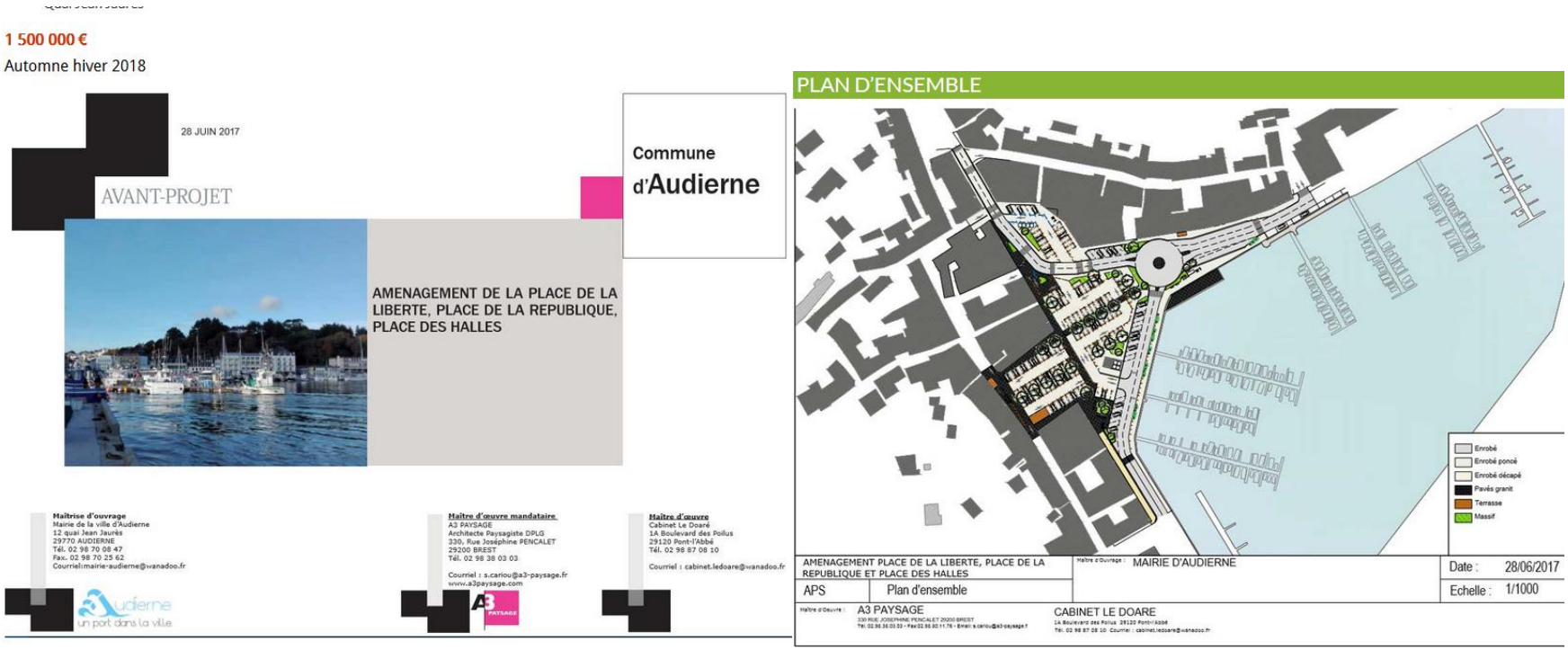

Extrait de l'avant-projet concernant l'aménagement des 3 places du centre-ville qui sera à préciser et à enrichir dans l'esprit de la démarche PIP.

Le Stum : un ancien linéaire côtier qui aujourd'hui fait office de porte d'entrée dans la ville. Enjeu : aménager les espaces publics de façon à favoriser la déambulation et à faire ressortir l'identité maritime des lieux.

Le front portuaire d'Audierne : retrouver une logique urbanistique en s'appuyant sur les traces du glorieux passé portuaire (exemple : les murs de défense côtière).

L'ancien bâtiment de l'Ecole d'Apprentissage Maritime en cours de réhabilitation pour accueillir des appartements et le musée maritime.

L'ancien abri du canot de sauvetage : un bâtiment à recycler pour être un lieu d'accueil et de mémoire.

Un bâtiment emblématique de surveillance des côtes à réinsérer dans le site actuel.

Le calendrier de réalisation

PHASE	DEROULEMENT
2018 **Mise en place du projet global**	**Constitution d'un groupe de travail :** • **Mettre en place** un comité de pilotage, • **Amorcer ou poursuivre** les projets urbanistiques ciblés dans le cadre de la dynamique « PIP » notamment le projet de réaménagement des trois places du centre-ville • **Définir les modalités** d'une participation active de la population sur l'ensemble des projets
2019-2021 **Actions et suivi**	**Mise en action et suivi :** • **poursuivre** les projets urbanistiques ciblés dans le cadre de la dynamique « PIP » • **Soutenir** et **suivre** le comité de pilotage, • **Organiser** des réunions participatives avec les acteurs locaux du patrimoine et à destination du grand public, dans l'objectif de développer une culture commune du « patrimoine maritime » au-delà des opérations urbanistiques.
2022 **Bilan et ouverture**	**Finalisation du projet/évaluation des actions** **Organisation d'un forum «** Rencontres de la mer » avec l'implication d'acteurs locaux et régionaux concernés par la revitalisation économique, sociale et culturelle de ce territoire maritime. Base d'un nouveau projet ?

Conclusion

Nous avons bien conscience qu'en cinq ans, la démarche « Port d'Intérêt Patrimonial® » ne permettra peut-être pas de mettre en œuvre totalement l'ensemble des actions présentées dans ce document. Certaines seront pleinement réalisées, d'autres porteront leurs fruits mais parfois invisibles, d'autres encore se heurteront à des intérêts catégoriels. Rappelons qu'il s'agit d'une expérience pionnière dont il faudra faire l'évaluation à la fin du projet.

Photo de l'ancien abri du marin d'Audierne appartenant aujourd'hui à un particulier.